
Ministères, Avis concernant les...

Affaires municipales et Régions

MRC du Bas-Richelieu

Changement de nom

La ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, donne avis qu'elle a approuvé en date du 12 septembre 2008, conformément à l'article 210.18 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu pour lui donner le nom de «municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel».

Le changement de nom de cette municipalité régionale de comté entrera en vigueur le premier janvier 2009.

*La ministre des Affaires municipales
et des Régions,*
NATHALIE NORMANDEAU

1758

Paroisse de Saint-Ignace-de-Stanbridge

Changement de nom

La ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, donne avis qu'elle a approuvé en date du 30 septembre 2008, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement du nom de la Paroisse de Saint-Ignace-de-Stanbridge, située sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi, pour celui de «Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge».

*La ministre des Affaires municipales
et des Régions,*
NATHALIE NORMANDEAU

1761

Paroisse de Saint-Louis

Changement de nom

La ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, donne avis qu'elle a approuvé en date du 30 septembre 2008, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement du nom de la Paroisse de Saint-Louis, située sur le territoire de la municipalité régionale de comté des Maskoutains, pour celui de «Municipalité de Saint-Louis».

*La ministre des Affaires municipales
et des Régions,*
NATHALIE NORMANDEAU

1763

Paroisse de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Changement de nom

La ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, donne avis qu'elle a approuvé en date du 30 septembre 2008 conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement du nom de la Paroisse de Sainte-Angèle-de-Monnoir, située sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Rouville, pour celui de «Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir».

*La ministre des Affaires municipales
et des Régions,*
NATHALIE NORMANDEAU

1762

Paroisse de Sainte-Sabine

Changement de nom

La ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, donne avis qu'elle a approuvé en date du 30 septembre 2008, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement du nom de la Paroisse de Sainte-Sabine, située sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi, pour celui de «Municipalité de Sainte-Sabine».

*La ministre des Affaires municipales
et des Régions,*
NATHALIE NORMANDEAU

1760

Ressources naturelles et Faune

Programme de réforme cadastrale

CONCERNANT l'interdiction d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par le mandat de rénovation cadastrale 1759

Il incombe au ministre des Ressources naturelles et de la Faune de fixer la période (d'au plus 15 jours) pendant laquelle il est interdit d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par un mandat de rénovation cadastrale, conformément à l'article 15 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois. Cette période débutera le 10 novembre 2008 et se terminera le 24 novembre 2008 inclusivement, ou dès l'entrée en vigueur du plan cadastral de rénovation, si elle survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire en cause est situé dans la circonscription foncière de Saint-Jean et comprend, en référence aux cadastres suivants :

Paroisse de Saint-Rémi : tous les lots de ce cadastre.

Village de Saint-Rémi : tous les lots de ce cadastre.